



U10

RÈGLEMENT



RÈGLEMENT CHALLENGE INTERCLUB (Sam. 06 & Dim. 07 Avril 2019)

LE FOOT, C'EST LA FÊTE !

ARTICLE 1 :

L'US Lesquin accueillera 8 équipes de la **catégorie U10 (joueurs nés en 2009)** réparties en 1 poule en formule championnat.

ARTICLE 2 :

Chaque équipe peut inscrire 12 joueurs au maximum et ce pour la durée du tournoi. Les licences (ou à défaut une carte d'identité pour les joueurs à l'essai) seront demandées au début du tournoi et peuvent être contrôlées à tous moments par les arbitres, les dirigeants de l'US Lesquin ou par une équipe adverse. Chaque équipe établit une feuille de match unique qui sera transmise ensuite au District Flandre de Football. Les numéros des maillots devront correspondre à ceux inscrits sur la feuille de match.

ARTICLE 3 :

L'US Lesquin décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident sur et hors du terrain. Il est recommandé aux dirigeants, accompagnateurs et joueurs de veiller à respecter les locaux mis à leurs dispositions.

ARTICLE 4 :

L'Arbitrage central sera assuré par les joueurs l'US Lesquin encadrés par des éducateurs du club, l'arbitrage à la touche sera assuré par les dirigeants des équipes s'opposant. Chaque club prendra sa défense à l'arbitrage.

ARTICLE 5 :

En cas de litiges, seuls les organisateurs du tournoi seront habilités à juger les contestations éventuelles. Leurs décisions seront sans appel.

ARTICLE 6 :

Chaque équipe devra se munir :

- De deux jeux de maillots de couleurs différentes
- De ballons d'échauffements
- De chaussures pour herbe ou synthétique

ARTICLE 7 :

La durée des matchs de la 1ère phase de poule ainsi que des matchs de classements sera de **1x16 minutes**. Seuls les remplaçants et 2 dirigeants seront admis sur le banc de touche.



U10

RÈGLEMENT



ARTICLE 8 :

Dans chaque poule, le décompte des points se fera comme suit :

- **Vainqueur : 4 points.**
- **Match Nul : 2 points.**
- **Vaincu : 1 point.**

+ bonus de 0,1 point par but marqué

En cas d'égalité, il sera tenu compte :

- 1 : du goal average particulier.**
- 2 : du goal average général.**
- 3 : de la meilleure attaque.**
- 4 : de la meilleure défense.**
- 5 : et enfin, il sera procédé à un tirage au sort.**

ARTICLE 9 :

A l'issu des tournois, un classement final sera établi pour désigner le vainqueur du CHALLENGE, chaque équipe ramenant un nombre de point à son club en fonction de son classement, sur la base de la cotation suivante :

1er : 20 pts	5ème : 06 pts
2ème: 15 pts	6ème : 04 pts
3ème : 12 pts	7ème : 02 pts
4ème : 09 pts	8ème : 01 pt

En cas d'égalité, les deux clubs seront départagés par la somme des points marqués dans les 4 tournoi, puis par le plus grand nombre de buts marqués, puis par le plus petit nombre de buts encaissés. En cas de nouvelle égalité, les clubs seront déclarés ex aequo.

ARTICLE 10 :

Un poste de secourisme sera présent pendant toute la durée du tournoi

ARTICLE 11 :

Le responsable des arbitres sera Mr Olivier Willequet, arbitre du club. Les arbitres pourront exclure un joueur ou un dirigeant pour un match. En cas d'indiscipline grave, cette sanction pourra être étendue à la totalité du tournoi. Cette décision est prise par la commission juridique de l'US Lesquin dont fait partie le responsable des arbitres.

ARTICLE 12 :

Le club vainqueur recevra un challenge à remettre en jeu l'année suivante.